

# Emmanuel Macron invité par le maire

**André Jean a de la suite dans les idées : après un arrêté qui a fait le buzz le 1<sup>er</sup> avril, il invite le président à venir parler des déserts médicaux.**

**Pascale Auditeau**

pascale.auditeau@centrefrance.com

**B**eaucoup ont cru à une blague : le 1<sup>er</sup> avril dernier, le maire de Sainte-Geneviève-des-Bois, André Jean, rendait public un arrêté interdisant à ses administrés de tomber malade, en raison du manque de médecins dans le secteur.

« Cet arrêté était bien légal », précise-t-il. « Depuis, le sous-préfet de Montargis m'a demandé de le "casser". Il se transforme aujourd'hui en vœu. »

Le premier magistrat de cette commune d'environ 1.100 habitants a reçu bien des félicitations et des témoignages de sympathie après ce petit coup médiatique. Malheureusement, rien n'a bougé.

## Salarier un médecin serait trop cher pour la commune

Comme le résume André Jean, il y a six ans, les habitants du secteur pouvaient encore compter sur huit médecins généralistes. Aujourd'hui, en raison des départs à la retraite, ils ne sont



**ARRÊTÉ.** André Jean a poussé un coup de gueule afin d'alerter les pouvoirs publics sur la désertification médicale.

plus que deux pour 11.000 âmes, l'un à Nogent-sur-Vernisson, l'autre à Châtillon-Coligny, où l'un des cabinets est désormais occupé par de la télé-médecine. « Ça ne remplace pas un vrai médecin et notamment pour les personnes âgées qui veulent un contact humain », estime le maire, qui n'a lui-même plus de médecin référé.

« Aujourd'hui, si on veut un rendez-vous chez l'un des généralistes, c'est quasiment impossible. Restent les urgences, à Montargis et à Gien. »

Après la publication de son arrêté, André Jean a été contacté par des élus et les différents parlementaires du Loiret. Il leur a exprimé la nécessité, selon lui, d'imposer par la loi aux jeunes

diplômés en médecine de s'installer quelques années en milieu rural. « J'ai également demandé aux sénateurs Jean-Pierre Sueur et Hugues Saury, et à la députée Marianne Dubois de nous aider à faire classer le Châtillonnais en zone déficitaire par l'Agence régionale de santé. Les médecins qui s'installent dans ces zones ont droit à des avantages

fiscaux importants. Ça nous aiderait peut-être », imagine le maire.

Avec son conseil, il a envisagé plusieurs solutions pour attirer un généraliste. Comme le recours à des chasseurs de tête. « Contre 12.500 €, ils affirment qu'ils essayent de trouver un médecin. Sûrement pas ! », s'insurge André Jean. Un contact sérieux avait été établi avec un praticien algérien. Malheureusement, un stage de 3 ans était nécessaire avant d'exercer : « Il faudrait revoir ça aussi... Avec le conseil, on s'est aussi penché sur l'opportunité de salarier un médecin. Ça coûte trop cher... »

## Invité à la Foire aux bestiaux

Mais le maire de Sainte-Geneviève-des-Bois n'abandonne pas et démontre qu'il a de la suite dans les idées. Son arrêté, il l'a envoyé au président de la République, Emmanuel Macron. Il l'a même invité à la Foire aux bestiaux du premier dimanche de juillet pour venir parler de ce problème des déserts médicaux ! ■

## RÉUNION

**Médecine.** Pour faire suite à l'arrêté du maire de Sainte-Geneviève-des-Bois, une réunion publique est organisée le vendredi 10 mai, à 18 heures, salle Marcel-Lespagnol, en présence du député Jean-Pierre Door. Cette réunion est ouverte à tous, et pas seulement aux habitants du village.